

Abonnement à la plage du Domaine du lac Gale

La plage du Domaine du lac Gale est réservée exclusivement aux résidents de Bromont. Pour y accéder, un abonnement est requis.

✔ Étapes pour obtenir votre droit d'accès

1. Accédez à la plateforme SportsPlus

👉 [Logiciels Sport-Plus](#)

2. Connectez-vous à votre compte loisirs SportPlus

- Si vous avez déjà un compte, connectez-vous.
- Sinon, créez un nouveau compte à votre nom.

3. Réservez votre abonnement à la plage

- La carte citoyenne bciti+ est obligatoire pour obtenir un abonnement à la plage. Assurez-vous que votre carte bciti+ est valide.
- Si ce n'est pas déjà fait, visitez : <https://bromont.bciti.com/> pour créer ou renouveler votre carte.
- Ajoutez votre carte bciti+ à votre dossier SportPlus dans la section Profil de votre compte.
- Sélectionnez l'abonnement suivant :
👉 Plage lac Gale été 2025

📄 Reçu d'abonnement – Preuve d'accès à la plage

Une fois votre inscription complétée, un reçu d'abonnement vous sera émis.


À la plage, il sera obligatoire de présenter ce reçu, sur lequel doit apparaître le nom de chaque membre d'une même adresse civique qui fréquentera la plage.

Vous pouvez présenter votre reçu :


- À l'écran de votre appareil mobile
- Imprimé sur papier

Comment faire une capture d'écran de votre reçu



iOS (iPhone)

1. Affichez votre reçu d'abonnement à l'écran.
2. Appuyez simultanément sur le bouton latéral et le bouton d'augmentation du volume (ou le bouton principal sur les anciens modèles).
3. La capture est enregistrée dans l'application Photos, dossier Captures d'écran.
 *Astuce : Ajoutez-la à vos Favoris pour la retrouver facilement.*

Android

1. Affichez votre reçu d'abonnement à l'écran.
2. Appuyez simultanément sur le bouton d'alimentation et le bouton de réduction du volume (les combinaisons varient selon le modèle).
3. La capture est sauvegardée dans Photos ou Galerie, dossier Captures d'écran.
 *Astuce : Marquez la capture comme favori ou ajoutez-la à un album dédié.*

Note importante :

-  Aucune carte plastifiée ne sera émise cette année.
-  Le reçu d'abonnement, accompagné de votre carte citoyenne bciti+, est suffisant comme preuve d'accès.